



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 9 novembre 2020

début : 16h00 – fin : 17h20

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti  
MM. Michel Rochat et Sandro Simonetta

Excusés : MM. Roland Galley, Pierre Jordan

### **Demande de soutien**

de répondre négativement à la demande de soutien financier présentée par l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens.

### **Parcelle RF N°4073 / Diagnostic pollution**

de confirmer à l'entreprise De Cerenville Geotechnique SA à Ecublens VD leur devis dans le cadre d'un diagnostic pollution pour la parcelle RF n°4076 propriété des Transports publics lausannois TL.

### **CAMAC 197209 – Galliker Christian et Geneviève – parcelle RF N°4436**

vu la synthèse positive de la Camac de leur délivrer le permis de construire pour le remplacement de la chaudière à mazout par une PAC air-eau.

### **CAMAC 193477 – Hoxhaj Vlora et Valon – parcelle RF N°4032**

après avoir levé l'opposition déposée lors de la mise à l'enquête, de délivrer le permis de construire pour les transformations de l'immeuble sis Route des Cullayes 32 à Mézières, aux conditions figurant dans la synthèse Camac, en attirant l'attention des propriétaires que la levée d'opposition peut faire l'objet d'un recours.

### **Buvette du stand de tir les Maraîches**

de confirmer le devis de la menuiserie Remund & Ethenoz Snc à Moudon pour le remplacement des portes des WC et accès buvette par des portes en alu couleur bois..

Au nom de la Municipalité

  
Le Syndic  
Patrice Guenat



  
La Secrétaire  
Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale par Skype le 16 novembre 2020, vu les quarantaines. Les décisions prises seront reportées dans l'extrait de la séance municipale du 23 novembre 2020